

tentement. La présence d'un prince laïque dans les sacrés conseils des électeurs du souverain pontife, était une intrusion dans les choses dont l'Église est le plus jalouse et auxquelles elle ne tolère pas qu'une main profane ose toucher ; et l'assistance d'un roi au conclave devait toujours diminuer la liberté de ces prélats énervés par leurs divisions. D'ailleurs, il est peu probable que la harangue de Charles fût dictée par l'amour de l'Église. Il voulait de suite un pape, mais il le voulait tout à lui, ce qui n'était pas éteindre le feu de la discorde, mais le ranimer. Aussi, Cajétan, qui, lui-même, avait pressé rudement les électeurs de se décider¹, se récria-t-il hautement contre cette intrusion scandaleuse. De là une vive altercation entre lui et ce roi². Muratori conjecture, et nous n'en doutons pas, que la rupture entre ces deux hommes vint de ce que le généreux cardinal dit nettement au Roi qu'il ne lui appartenait pas de fixer le temps de l'élection du pape. Pourquoi le célèbre annaliste taxe-t-il ensuite d'or-

¹ Platina.

² Jordan. M. S. Vat. apud. Rayn. « Dura quoque verba (Carolus) cum domino Benedicto Caietani habuit, nihil tamen profecit. » Plot., Luc. Hist. Eccles., cap. 28.—« Dura verba habuit cum domino Benedicto Caytano. Non proficiens autem, venit in regnum. » Idem, Annal. S. R. I. T. 24-1300. . . .
« Quod regem Carolum Perusiis multum exasperasset. »

gueil Cajétan pour ce fait ? En repoussant des affaires de l'Église un prince indiscret, Benoît fit une action digne de louanges ; et nous ne voyons pas pour quelle raison l'attribuer plutôt à l'orgueil qu'au sentiment du devoir imposé à tout cardinal de défendre, pendant la vacance du siège apostolique, la liberté de l'Église¹. Charles II se retira le cœur ulcéré de la leçon de Cajétan, mais le germe des dissentiments qu'il avait contribué à développer dans l'assemblée ne disparut pas avec lui.

(6294) Vingt-sept mois après la mort de Nicolas, les choses changèrent de face. Le cardinal Matthieu des Ursins perdit un frère, emporté à la fleur de l'âge. Le cardinal de Tusculum, s'entretenant de cet événement avec ses collègues, répandit dans les esprits de lugubres pensées, dont l'effet est de porter toujours au bien. Voyant que ses paroles piquaient au vif les consciences coupables : « Pourquoi, dit-il, « ne donnons-nous pas promptement un chef à l'Église ? pourquoi cette division entre nous ? — « Oh ! malheureux que nous sommes, s'écria alors le cardinal Latino Malabranca tout consterné², que la colère de Dieu est à craindre ! Il

¹ Murat. Annal.

² Quelques historiens le croient auteur du chant solennel et tout prophétique du « Dies iræ ». (Cardella, Hist. des cardin., T. 2, cap. II).

« l'a révélée à un saint homme ; elle frémit sur nos
 « têtes ; elle éclatera avant quatre mois. — Car-
 « dinal, dit en souriant Benoît Cajétan, c'est sans
 « doute une vision de Pierre de Moron ? — De lui-
 « même, répliqua Latino ; j'ai une lettre dans la-
 « quelle il m'annonce avoir reçu de Dieu l'ordre de
 « nous avertir de ces menaces. » Cela suffit pour
 fixer les esprits et la conversation de tous sur le fa-
 meux ermite. L'un racontait ses austérités, un
 autre ses miracles ou ses vertus ; quelqu'un proposa
 même de le faire pape. Le cardinal Latino, qui était
 très-dévoué à Pierre de Moron, accueillit avec em-
 pressement la proposition et lui donna le premier sa
 voix. Tous se sentirent aussitôt si touchés de l'éton-
 nante sainteté de l'ermite qu'ils le réputèrent,
 pour cette seule cause, digne du suprême pontificat.
 Les suffrages s'arrêtèrent sur Pierre de Moron, et
 Latino reçut pouvoir, en qualité de doyen, de l'élire
 au nom de tous. Cajétan était de ce nombre ; mais
 il semble bien, à la demande que nous l'avons en-
 tendu adresser au bon vieillard cardinal Malabranca,
 et au retard que nous lui verrons mettre à se rendre
 à Aquila, pour y vénérer le nouveau pape, qu'inté-
 rieurement il n'approuvait pas ce choix. Mieux que
 personne il connaissait le poids immense du ponti-
 ficat romain et pouvait juger que les épaules d'un

ermite saint, mais inexpérimenté, étaient incapa-
 bles de le porter.

Le pontife élu menait une vie fort austère : ren-
 fermé dans une étroite cellule, au milieu des rochers
 du mont Magelle, près de Sulmone, il paraissait
 ne plus être de ce monde, tant il se tenait séparé
 des hommes. C'est l'opinion commune qu'il naquit
 à Isernia, ville du comté de Molise, dans le royaume
 de Naples, d'un père nommé Anglerio et d'une
 mère appelée Marie. Il se sentit, dès l'enfance,
 un grand attrait pour la solitude et pour la vie des
 anciens anachorètes de la Thébàïde. D'abord, il se
 fit moine de saint Benoît ; puis, sans connaissance
 aucune des hommes et des choses de cette terre, il
 se retira sur le Magelle, où il se livra à toutes sortes
 de pénitences. La sainteté de sa vie, l'admiration
 que causaient ses austérités extraordinaires, les mi-
 racles que l'on racontait de lui, attirèrent autour de
 lui beaucoup de disciples, qui le choisirent pour
 modèle ; en peu de temps il devint, de pauvre er-
 mite, chef et fondateur d'une congrégation de reli-
 gieux que plus tard on appela Célestins, du nom
 qu'il prit étant pontife. Il se rendit lui-même au con-
 cile de Lyon pour la faire approuver par Grégoire IX.
 Les dons des pieux fidèles répondirent bientôt aux
 rigueurs de ces pénitents ; ils reçurent des terres,

bâtirent des églises et des monastères dont la splendeur fit bientôt oublier les modestes commencements de la congrégation. Ils obtinrent même, du vivant du saint, un monastère à Rome, près de Saint-Pierre. C'est là que le cardinal Latino avait connu, dans la conversation des moines, les mérites de leur fondateur, auquel il voua un attachement profond et inaltérable qu'il lui témoignait par des aumônes annuelles¹. Toutefois, la prospérité de son ordre n'empêcha pas Pierre d'en abandonner aux autres la direction pour se retirer dans les rochers de Moron, qui font partie de la Magelle, et auxquels il doit son nom, et pour s'y consacrer tout entier à la sanctification de son âme.

Le saint ermite était âgé d'environ soixante-douze ans, et méditait peut-être sur l'approche de la mort, quand, au déclin d'une journée de juillet, arrivèrent à Sulmone les députés du conclave chargés de lui offrir la tiare pontificale. C'étaient l'archevêque de Lyon et les évêques d'Orviète et de Porto, accompagnés de deux notaires apostoliques. Le lendemain, au lever de l'aurore, ils gravirent la montagne ; tandis que baignés de sueur et accablés de lassitude, ils en suivaient l'étroit et tortueux sentier, ils furent rejoints par le cardinal Pierre Colonne,

¹ Ptol. Luc. Hist. Eccles. cap. 30.

qui, désirant annoncer le premier au pontife la bonne nouvelle, arrivait officieusement et en toute hâte de Pérouse. Ils parvinrent à une petite enceinte formée par un mauvais mur dans lequel s'ouvrait une porte ; un peu plus loin se trouvait une humble cellule divisée en deux étroits compartiments, et éclairée par une fenêtre que garnissait un grillage en fer qui ne permettait pas aux visiteurs d'y passer la tête, et au travers duquel le saint s'entretenait, mais rarement, avec eux.

Les envoyés s'y présentèrent et aperçurent dans l'humble cellule un vieillard couvert de peaux de bêtes et que leur vue déconcerta. Il avait la barbe blanche et hérissée, les joues sillonnées de rides et tout le corps exténué par de longs jeûnes. Ses yeux noirs faisaient ressortir la pâleur de son visage, et les larmes dont ils étaient voilés racontaient les douceurs que goûtait cette âme éprise de Dieu. Au milieu de cette pauvreté, l'ermite et sa cellule exhalaient une odeur suave et toute céleste. Muets à ce spectacle et saisis d'une sainte admiration, ils se découvrirent et se prosternèrent avec respect le visage contre terre. Le reclus en fit autant. L'archevêque de Lyon rompit le premier le silence, pour faire connaître à Pierre son élection. Il lui représenta l'Église sous l'image d'un navire battu par la tem-

pête, attendant qu'il en déployât lui-même les voiles et prit le gouvernail pour le conduire. Et en parlant ainsi, il déroulait sous les yeux de l'ermite étonné, l'acte scellé qui renfermait l'important décret¹.

Effrayé de la grandeur de la charge et de l'honneur qu'on voulait lui imposer, le pauvre ermite ne sut à quel parti s'arrêter. « Je suis, répondit-il, dans une profonde incertitude, je veux consulter Dieu ; priez-le vous-même pour moi. » Il prit alors, par la fenêtre, le décret d'élection et se retira ; puis, se prosternant encore, il interrogea la volonté de Dieu. Quelques instants après, il revint vers les envoyés et leur dit qu'il acceptait le pontificat. Aussitôt ils se jetèrent à ses pieds encore chaussés de viles et grossières sandales et les lui baisèrent avec vénération².

La nouvelle de cette élection s'étant répandue, une foule innombrable accourut pour voir le nouveau pontife et recevoir la bénédiction de l'invisible er-

¹ On conservait aux archives de l'abbaye du St-Esprit, près de Sulmone, l'original de ce célèbre décret, muni des sceaux de cire rouge des onze cardinaux, lesquels sceaux étaient suspendus à des fils de soie blanche. Plus tard, Clément VIII le fit déposer à celles du Vatican. Les cardinaux Facchinetto, Bellarmin et Baronijs l'avaient successivement possédé. Voir Suppl., Vit. S. Petri Coelest. Lelii Marini, Cap. 8, apud Boll. Maii, tom. 4.

² Jacob. S. Georg., ib.

mite, élevé si haut et d'une manière si inattendue. Charles II vint lui-même avec empressement, ainsi que son fils Charles-Martel, non-seulement pour participer aux bénédictions, mais encore pour s'insinuer dans l'esprit du saint pape et le dominer.

Le succès n'était pas difficile. Vieux et usé par la pénitence, sans connaissance aucune de la triste postérité d'Adam, dont il avait fui la société depuis son enfance, Pierre était d'un caractère très-faible ; comme il n'avait cultivé son esprit par l'étude d'aucune science, se contentant des joies du cœur que l'on puise dans la contemplation de Dieu, il se trouvait au dépourvu de tout moyen humain pour se garantir de la perversité des têtes couronnées et de celle du peuple. Charles s'en empara ;² les employés de la cour l'accablèrent. N'ayant point étudié le droit, il se livra à des jurisconsultes laïques, qui, sachant

¹ . . . laicæque manus subrepere passim.
 Consiliis tentant divi in precordia Patris
 Ecclesie. Nam gnarus opes et jurgia mundi
 Temnere, pomposam Juris vitaverat artem.
 . . . quo factum est, ut sibi magni
 Crederet hic Laicos, quos Juris in arte peritos
 Prudentesque ratus.
 . . . dum metuit Pater almus fraudibus arctum
 Ingenium vinci Procerum, dubiique sodales
 Redduntur Fratres, proprium ne forte Senatus
 Compellat mutare gradum. — Id. ib.

tout le profit qu'ils pouvaient tirer du besoin que le pauvre pape avait d'eux, s'établirent dans son esprit, et, afin de s'assurer cette position, y semèrent, avec adresse, la défiance contre les cardinaux et le clergé; tellement que, par une étrange nouveauté, Pierre prit un laïque pour secrétaire ¹. A Charles et aux avocats se joignirent les nouveaux moines Célestins, gens pieux et bons, mais rustiques et sans culture ², qui le circonvinrent, le menèrent, sans lui permettre de s'éloigner d'eux. Ainsi, le saint vieillard se trouva tout-à-coup pris dans les serres de Charles, enveloppé dans les filets d'avocats avides, et en butte aux petites et indiscrettes ambitions de ses moines. Il en résulta qu'il n'agit et ne pensa plus qu'à l'instigation de Charles, et sous l'influence de l'entourage que nous venons de désigner.

Cependant, les cardinaux électeurs demeuraient à Pérouse, attendant que le nouveau pape s'y rendît, comme ils l'en avaient prié, par une lettre jointe au décret d'élection. Mais, au lieu du pape qu'ils attendaient, ils reçurent une dépêche dans laquelle il leur disait qu'habitué aux neiges des Abruzzes, et avancé en âge, il ne pouvait entreprendre, au milieu des chaleurs de l'été, un si long voyage; il

¹ Id. ib. « . . . deerat fiducia Cleri. »

² Id. ib. « . . . non culta satis, sed rustica turba. »

les engageait donc à venir plutôt vers lui. Les pères reconnaissant quel vent soufflait de Moron ne déférèrent pas aux vœux du pontife, mais ils le supplièrent de nouveau de se faire apporter en litière et de sortir du royaume, c'est-à-dire des mains de Charles. Il ne le voulut pas, parce que Charles ne le voulut pas ¹.

Le retard des cardinaux à se rendre à leur poste ne déplaisait point au Roi; c'était un temps précieux dont il sut admirablement profiter. Il persuada au souverain pontife de se retirer dans la ville naissante d'Aquila, pour y prendre les ornements pontificaux ², et procéder de suite à l'élection de nouveaux cardinaux; élection dans laquelle ce prince impudent voulait étaler sa puissance. Le Pape y entra triomphalement, dit Stefaneschi, mais monté sur un âne, dont la bride était tenue par les deux rois. Cette particularité fut diversement jugée; les uns, se souvenant que Jésus-Christ avait ainsi fait son entrée dans Jérusalem, louèrent le Pape; d'autres auraient préféré une humilité plus cachée.

A ces nouvelles, les cardinaux quittèrent Pérouse, l'esprit rempli des plus tristes pensées sur l'avenir que préparait à l'Église le faible gouvernement du

¹ Ptol. Luc. C. 30. « ad instantiam Regis venire recusat. »

² Ptol. Luc. Hist. Ec. C. 29. « ad instantiam Regis, etsuorum. »

saint. Nous ne pouvons dire s'ils se repentirent de l'avoir élevé à une si haute dignité; mais, Ptolémée de Lucques, auteur contemporain, et témoin oculaire du fait qu'il raconte, nous assure que le cardinal Latino Malabranca, mort à Pérouse sur ces entrefaites, se sentait la conscience fort gênée de cette élection qu'il avait le premier tant favorisée ¹, et à laquelle tous avaient ensuite contribué. Leur manière de se rendre à Aquila, c'est-à-dire séparément, prouva leur mécontentement, et fit voir qu'ils y allaient, plus pour obvier aux dangers ², que pour honorer Pierre de Moron. Celui-ci reçut, en présence d'un peuple nombreux, les insignes pontificaux ³, des mains de Napoléon des Ursins, venu de Pérouse avec le cardinal Hugues, du titre de Ste-Sabine, et prit le nom de Célestin.

Seul, Benoît Cajétan restait encore à Pérouse. Il est difficile de croire qu'il eût chaudement appuyé l'élection du saint ermite; car il est certain qu'il en prévoyait plus que les autres les déplorables effets pour l'Église. Il lui revenait de tous côtés les bruits les plus fâcheux sur le pitoyable état où la simplicité

¹ Ptol. Luc. Hist. Eccles. C. 30. « In quo totum pondus incumbat super electione Cœlestini. »

² Ptol. Hist. Eccles. C. 31. « Aliqui procedunt ad papam, aliqui subsequuntur versus Aquilam. »

³ Jacob. S. Georg. C. 175... « celerant ad tanta pericula cursum. »

du chef et l'iniquité des ministres avaient déjà amené les affaires. Les employés pontificaux faisaient d'amples moissons en abusant du sceau sacré. Les bénéfices étaient dispensés sans discernement, et avec une telle avidité de lucre, que la même prébende était souvent accordée à plusieurs. On avait en réserve des diplômes en blanc, scellés d'avance du sceau pontifical, afin d'y inscrire le nom de ceux que la soif de l'or désignerait comme étant les plus riches et les plus généreux acheteurs. Le saint Pape ne voyait, ne savait rien ¹; Charles commandait et pliait à son gré l'esprit de Célestin qu'il tenait comme prisonnier. Cajétan écoutait et ne se pressait pas de partir, remplissant son âme, à ce lamentable spectacle, du noble courroux qui devait plus tard faire une si éclatante explosion. On publia qu'il n'irait pas à Aquila dans la crainte d'y rencontrer Charles, qu'il avait fortement piqué au conclave de Pérouse ². Cette supposition est plus que vraisemblable. Mais, enfin, le désir de remédier par ses lumières à de si criants désordres, ou la crainte de paraître manquer de respect envers le pontife, le décida à se rendre dans cette ville.

Ptol. Luc. Hist. Eccles. C. 34.

¹ Id. ib. « et dubitabatur quia non veniret, quia Regem verbis offenderat in Perusio. »